



## **FSU Yvelines**

### **Déclaration de la FSU au CDEN du lundi 21 septembre 2015**

**Monsieur le Préfet**  
**Monsieur le président du Conseil Départemental**  
**Monsieur le Directeur d'Académie**

Nous ne pouvons qu'être inquiet de l'évolution des dotations générales de fonctionnement des collèges du département. En effet la diminution de la DGF initiale de -4,9 % est sans précédent, alors que les effectifs, pour l'année n-1, sont en légère progression. L'intégration de certains programmes spécifiques (forfait CDI, dotation outillage des SEGPA et dotation DP6) dans cette dotation initiale ne fait qu'accentuer encore la baisse.

Cela se traduit d'ores et déjà par le maintien depuis au moins 2011 :

- du ratio élève pour la logistique, ce qui continue à asphyxier encore davantage les établissements dans leur fonctionnement
- des dotations spécifiques (CDI, SEGPA, ULIS, DP6...).

Cette année la dotation concernant l'entretien des locaux est elle aussi gelée. Ceci ne peut que s'avérer contre productif à long terme.

La dotation initiale de 79 établissements se trouvent écrêtés. C'est là aussi un nombre sans précédent depuis la mise en place de cette mesure en 2010. Comment expliquez vous cette augmentation ? Quel est le montant global de ces écrêtements et quel est le montant des dotations notifiées aux établissements après « modulation » des fonds de roulement ?

Devant l'absence d'utilisation de ces dotations, et ce malgré les besoins, nous voulons rappeler que selon nous les discussions que vous allez conduire avec les établissements pour affiner la dotation globale de fonctionnement, ainsi que les dotations en matériel et pour les travaux, devraient associer les personnels par l'intermédiaire de leurs représentants dans les CA.

Comme nous le demandons depuis plusieurs années, nous souhaiterions pouvoir bénéficier de la répartition de la DGF établissement par établissement, comme cela se pratique dans d'autres départements voisins. Ce document est d'ailleurs transmis au Conseillers départementaux lors de l'examen de ses DGF. Nous souhaiterions bénéficier également d'un bilan de l'utilisation du fond commun des services d'hébergement départemental.

Concernant les équipements informatiques pédagogiques, les établissements sont de plus en plus nombreux à souscrire à des contrats de maintenance informatique, les compétences internes des personnels ressources n'y suffisant plus. Ceci n'étant pas pris en compte dans le calcul des DGF, comment pensez vous y remédier ?

La FSU continue de protester contre la poursuite de l'externalisation de la restauration scolaire et demande le retour de la gestion de la restauration scolaire par les établissements publics.

Enfin, le plan pluriannuel d'investissement pour les collèges des Yvelines arrive à échéance en 2016. Nous souhaiterions qu'un bilan puisse être présenté lors d'un prochain CDEN et qu'une discussion soit engagée pour les années à venir.